

CFF Infrastructure poursuit son développement

Trois ans après l'introduction de l'organisation orientée processus avec I2.0, CFF Infrastructure poursuit son développement. Des adaptations organisationnelles ont été préparées à cet effet pour les unités I-FUB, I-NAT, I-AEP et I-VU.

🕒 13.04.2023 | 🔄 13.04.2023 | Texte: Valérie Wäber | Photos: SBB/CFF/FFS

Une première étape de l'organisation orientée processus a été mise en œuvre avec I2.0 en 2020. L'organisation a alors été adaptée aux processus. Les secteurs d'activité actuels de la division CFF Infrastructure ont alors vu le jour. Les nouveaux secteurs ont été principalement composés à partir des anciens secteurs d'activité. D'autres ajustements organisationnels ont été délibérément reportés à une date ultérieure afin de continuer à garantir la stabilité des activités quotidiennes. Des améliorations organisationnelles mineures ont été apportées en permanence. Après trois ans de fonctionnement selon l'organisation existante, l'expérience montre qu'une nouvelle étape est nécessaire pour relever les défis à venir. L'organisation actuelle contribue aux objectifs fixés dans la stratégie CFF 2030. Les points clés stratégiques d'I2.0 basés sur l'orientation clientèle de nos prestations et la réduction des interfaces ne sont pas suffisants. Pour y remédier, différents projets ont été lancés dans les secteurs d'activité I-FUB, I-NAT, I-AEP et I-VU. Le développement de la division va simplifier la collaboration entre secteurs, résoudra les incertitudes en matière de répartition des tâches et des responsabilités et facilitera l'exécution intersectorielle des processus. Les autres secteurs d'activité ne sont pas directement concernés par ces adaptations organisationnelles.

Projets dans les secteurs d'activité I-FUB, I-NAT, I-AEP et I-VU

L'adaptation de l'organisation au plus haut niveau d'I-FUB et donc de la «chaîne de valeur Produire les sillons» a déjà été annoncée dans [l'article CFF News «Changements de personnel chez Horaire et exploitation»](#). Les adaptations organisationnelles d'I-FUB prendront effet le 1er septembre 2023.

Dans la «chaîne de valeur Mise à disposition de réseaux», à laquelle participent les secteurs d'activité I-NAT, I-AEP et I-VU, les améliorations suivantes sont centrales:

- Considération globale de l'aménagement et de la conservation de la substance à tous les horizons temporels
- Priorité à la stabilité et à la robustesse
- Considération des nœuds et des lignes pour la gestion de l'aménagement, de la rénovation et de l'entretien, tout en conservant la gestion technique tout au long de la chaîne de valeurs

Accompagnement par les partenaires sociaux

Les partenaires sociaux ont été informés. Un comité de suivi a été mis sur pied afin d'assurer un échange ouvert et régulier sur le développement et la mise en œuvre des projets.